

## Actionnariat salarial : un levier pour agir



**Nadia ZAK-CALVET**  
DS Centrale Adjointe  
UES Orange  
Présidente du Conseil de  
Surveillance du fonds  
Orange Actions



**Jean Bernard  
Berthelin**  
DS Central Adjoint  
UES Orange

## EDITO

### Les marchés financiers marchent sur la tête !

La sortie mécanique de l'action Orange d'EUROSTOXX 50 consécutive notamment à la baisse des cours du secteur des télécoms reflète une fois encore les réflexes du capitalisme financier du monde d'avant\*. A compter du 18 septembre, Telefonica et Orange sortent de cet indice composite de la zone EURO !

Pas assez rentable, pas assez de cash, pas assez de dividendes et trop d'investissement, la démonstration est faite pour encourager la mise en œuvre de **nouveau paradigme pour le capitalisme financier (\*5) !**

La montée au capital d'Orange de BlackRock (société multinationale américaine spécialisée dans la gestion d'actifs) à hauteur de 5% confirme l'attrait de l'action Orange.

Télétravail et visio-conférence attestent de l'explosion de l'utilisation des réseaux fixes et mobiles, rappelant l'importance des télécommunications pour tous : particuliers, entreprises et l'État !

Malgré la désaffection de certains investisseurs dans le secteur des Télécoms, paradoxalement, le marché reste attractif grâce notamment à une forte récurrence du chiffre d'affaires généré par les abonnements !

Au vu des résultats du S1, Orange résiste et aiguise des appétits spéculatifs.

Il est temps que notre PDG s'engage auprès des salariés par la mise en œuvre d'une **Offre Réservée au Personnel (ORP) dûment autorisée et reconduite d'Assemblée Générale en Assemblée Générale.**

Dans un monde qui doit faire face à une recrudescence de la pandémie tout en trouvant les mesures pour relancer les économies mondiales, la **CFDT** encourage les entreprises à préserver leurs outils de protection et leurs personnels notamment en développant un actionnariat salariés puissant, ferment d'un dialogue social renouvelé pour un **capitalisme responsable et social** (cf LEAS5).

### Une ORP à Orange, une ambition stratégique de protection à tenir !

En France, le « monde d'après » possède des outils avec la loi PACTE pour dynamiser une croissance plus humaine en renforçant notamment l'actionnariat salarié.

En disant stop à une distribution excessive de dividendes lors des AG, la CFDT affirme sa volonté d'un capitalisme socialement responsable. La CFDT souhaite une transformation des gouvernances en plaçant au cœur le personnel (acteur essentiel de la croissance de l'entreprise).

L'investissement d'Orange dans une Offre Réservée au Personnel serait un pari gagnant-gagnant :

- Pour l'entreprise : un salarié motivé qui adhère aux ambitions du groupe
- Pour le salarié : une épargne salariale dynamisée avec un droit de vote à exercer pour les décisions stratégiques du groupe !
- Pour les deux : un dialogue renouvelé et incontournable via une instance telle que le Conseil de Surveillance **Orange Actions**\*(LEAS 7)

Financièrement parlant, le retour sur investissement d'une ORP est donc doublement rentable au regard de ce que coûte une telle opération (en moyenne près de 50 Millions €), dans la mesure où les salariés et anciens salariés, porteurs de parts, mobilisent leur épargne salariale encouragés par les abondements et décotes proposées par Orange !

Au-delà de devenir copropriétaires de son entreprise, les salariés actionnaires d'Orange, via les représentants qu'ils élisent au Conseil de Surveillance, peuvent se faire entendre.

Le Conseil de Surveillance du FCPE Orange Actions est **une force de proposition voir d'opposition aux résolutions** présentées par le Conseil d'Administration du Groupe (cf LES 6 / Tract AG). Loin d'être une chambre d'enregistrement, le Conseil de Surveillance agit comme un fonds d'investissement. En outre, l'administrateur représentant les salariés actionnaires siégeant au Conseil d'Administration, qui est issu du Conseil de Surveillance, doit aussi être transparent et défendre nos intérêts collectifs.

**Qu'est-ce que l' EURO STOXX 50** Créé le 26 février 1998, l'Euro Stoxx 50 est l'indice de référence de la place de marché européenne. Il s'agit d'un indice boursier de près de 35G€ composé de 50 sociétés classées parmi les 600 plus grandes capitalisations boursières de la zone Euro .A la fin du mois d'août, fonction de la performance et de critères de liquidités, cet indice boursier est actualisé fonction d'un classement interne qui décidera de la nouvelle composition de l'EURO STOXX 50.L'action orange represente moins de 1% de cet indice soit 89 millions de titres ,d'où les pressions à la baisse du cours consécutive à leur vente pour acter de sa sortie officielle le 18 septembre !

# Le fonds d'actionnariat salarié : un investisseur de long terme et de valeur

Le fonds d'Orange Actions rassemble les avoirs des salariés et anciens salariés du groupe porteurs de parts en action orange. Pour gérer cet actif de près de 1 800 M€ représentant près de 5,42 % du capital d'Orange, une structure de gouvernance réglementée est mise en place avec un conseil de surveillance et une société de gestion (Amundi).

## Missions et fonctionnement du Conseil de Surveillance :

Le Conseil de Surveillance se réunit régulièrement pour l'examen du rapport de gestion et des comptes annuels du fonds. Il supervise le bon fonctionnement du fonds, sa gestion financière et vote également les résolutions présentées aux Assemblées Générales (AG) d'Orange.

En complément, au moment des AG, il peut :

- proposer des résolutions alternatives
- interpellier le Conseil d'Administration (CA) par des questions écrites
- proposer des points à l'ordre du jour

Un président du Conseil de Surveillance est élu chaque année parmi ses membres pour animer, coordonner et planifier les séances du conseil en liaison avec la direction.

Depuis fin 2018, la **CFDT** assure la présidence de ce Conseil de Surveillance en responsabilité et en respectant l'ensemble des parties prenantes en mettant en conformité le fonctionnement de cette gouvernance au regard des exigences légales.

## Evolution de la gouvernance des conseils de surveillance de l'actionnariat salariés

La loi PACTE renforce la démocratie sociale au sein de ces conseils de surveillance.

À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021, tous les membres du conseil de surveillance doivent être élus par les porteurs de parts, salariés actifs et anciens salariés. Suite à l'accord d'entreprise signé le 15 juillet 2020, la composition du conseil de surveillance de l'actionnariat salarié à Orange sera la suivante :

- 12 membres élus par les porteurs de parts
- 4 membres désignés par la Direction d'Orange (voix consultative).

## Mode d'élection :

Le collège électoral est composé des :

- salariés actifs actionnaires du groupe Orange dans le PEG
- anciens salariés et retraités toujours actionnaires dans le PEG

**Cette élection se fera par vote électronique du 30 novembre au 4 décembre 2020.**



## Engage2025, une lueur d'espoir vers un capitalisme responsable :

Orange réalise avec succès de sa première émission d'obligations durables d'un montant de 500 millions d'euros pour mettre en œuvre ces ambitions environnementales et sociétales :

- 40 % des fonds levés pour financer des projets d'inclusion numérique et sociale
- 60 % des fonds pour financer des projets relatifs à l'efficacité énergétique et à l'économie circulaire.

Gageons que ces investisseurs socialement responsables annoncent le retour d'une confiance retrouvée des marchés !

## 3ème et dernière période d'arbitrage en 2020:

- 14 au 27 septembre inclus : arbitrage entre les fonds du PEG



Cliquer sur le logo du store pour les documents d'installation :

Disponible aussi sur le site intranet CFDT : <http://cfdt.rh.francetelecom.fr/>



Pour aller plus loin, recevoir les tracts sous forme électronique, discuter, poser une question, vos contacts CFDT Épargne et Actionnariat Salarié Orange :

[jeanbernard.berthelin@orange.com](mailto:jeanbernard.berthelin@orange.com)

[nadia.zakalvet@orange.com](mailto:nadia.zakalvet@orange.com)



Vous recevez ce courrier électronique parce que vous êtes abonné pour recevoir notre Newsletter CFDT  
Vous pouvez vous désinscrire en cliquant sur ce lien : [Se désabonner](#)

